

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Le mercredi 2 septembre 2020 à Lignereuil (62)

➤ Liste des personnes présentes ou représentées

📁 Feuille d'émargement en annexe 1

📁 Liste des excusés en annexe 2

En l'an deux mille vingt, le deux septembre, les membres de l'association se sont réunis à Lignereuil (62) sur convocation du Conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Monsieur Olivier FOSSÉ, en sa qualité de président de l'association.

➤ Ordre du jour :

1. Accueil par le président
2. Présentation des comptes de l'exercice 2019, rapport du trésorier, rapport du commissaire aux comptes, approbation des comptes
3. Présentation du budget prévisionnel 2020
4. Cotisations 2020
5. Synthèse des actions réalisées depuis la dernière assemblée générale et du programme d'actions de Fibois pour l'année 2020 au travers de quelques actions phares
6. Point sur la Plateforme bois local
7. Point sur le Master plan
8. Interventions des élus de la Région
9. Questions diverses

1. Accueil du président

Le président constate que les membres votants (53) sont présents (14) ou représentés (11) soit 25. Le quorum (14) (un quart) est atteint. Par conséquent le président déclare que l'assemblée générale est régulièrement constituée, qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le président dresse la liste des excusés (cf. annexe 2) et propose un tour de table des personnes présentes.

Il remercie les participants à l'assemblée générale et salue la présence des élus de la Région, des partenaires financiers, du commissaire aux comptes, et la mobilisation de tous les acteurs de la filière forêt-bois.

2. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2019, rapports du commissaire aux comptes et du trésorier

📁 Diaporama en annexe 3 (pages 5 à 15)

✓ Présentation des comptes 2019

Intervention conjointe de Monsieur Pierre PENNEQUIN, commissaire aux comptes et de Madame Suzy MONCOND'HUY, responsable administrative et financière de l'association.

📁 Comptes 2019 en annexe 4

Compte de résultat 2019

Pour information, le compte de résultat reflète les flux des dépenses et des recettes de l'association pour l'année.

Produits d'exploitation :

📁 Comptes 2019 en annexe 4, page 4

Les produits d'exploitation sont en progression (↗120K) .
Pour 2019, le total s'élève à 1 004 966 € contre 885 009 € en 2018.

> Subventions :

Pour rappel, les principaux partenaires financiers de l'association sont le Conseil régional Hauts-de-France, la DRAAF, l'ADEME, Interreg et France Bois Forêt.

La subvention Région augmente en proportion des dépenses engagées en 2019 (624K en 2019 contre 571K en 2018).

La subvention DRAAF varie à la hausse également (79K en 2019 contre 54K en 2018) en raison des actions mises en œuvre pour le projet Plateforme et le financement d'une nouvelle action : étude Frêne.

La subvention Interreg augmente (101K en 2019 contre 67K en 2018) en proportion des dépenses liées aux actions initiées (voyage d'étude au Québec notamment).

Il est à noter la baisse significative de la subvention ADEME (↘30K), qui explique en partie le résultat déficitaire de cette année. Les modalités de financements ont changé entre l'établissement de notre budget prévisionnel et le dépôt de la demande de subvention auprès de l'ADEME.

> **Cotisations :**

Les cotisations sont en légère hausse (↗1968 €) : plus précisément les cotisations 2019 représentent 17 901 € contre 15 933 € en 2018.

> **Participation des professionnels :**

Cela représente pour l'année 2019 un total de 27 775 €, composé comme suit :

- 2K de prestations réalisées par le chargé de mission développement économique,
- 8K pour les formations proposées dans le cadre des projets Interreg,
- 8k pour le voyage d'étude au Québec,
- 9K de participations diverses.

Charges d'exploitation

📁 **Comptes 2019 en annexe 4, page 5**

Les charges d'exploitation sont en hausse (en écho à la hausse des subventions) soit une augmentation de 123K (1 044 111,24€ pour 2019 contre 920 739,24€ en 2018) .

> **Charges externes :**

C'est ce qui permet de faire fonctionner l'association au quotidien (location, maintenance, téléphonie, déplacements, etc.).

Pour 2019, elles représentent 518 820 € contre 409 166 € en 2018, soit une variation de 109K essentiellement due :

- au poste sous-traitance (des frais importants ayant été engagés sur les actions Frêne, Plateforme, ETF, formations proposées via projets européens (prestataires acoustique, hygrothermie) et frais de recrutement (remplacement du prescripteur et de la chargée de communication),
- au poste frais de déplacement qui augmente avec le voyage d'étude au Québec et le salon « Rendez-vous forêt bois » (prise en charge des bus scolaires qui ont répondu en masse, plutôt positif même si ça génère un coût),
- au poste « imprimés » expliqué par la concrétisation de projets n-1 (brochure Réhabiliter) et la production d'outils de communication liés au colloque bois énergie et les projets européens

Il est à noter que cette hausse est compensée par les variations à la baisse sur d'autres postes (comme par exemple ↘ 3K de frais de location ponctuelles), les charges de fonctionnement sont maîtrisées.

> **Impôts et taxes :**

Variation cette année de ↗ 1782 € (hausse de la taxe foncière sur Amiens, ainsi que de la taxe sur salaires).

> **Charges de personnel :**

Les charges de personnel augmentent, soit 357K en 2019 contre 327K en 2018. Cette hausse de 29K est expliquée par l'arrivée de Madame Cathy NOWAK chargée de mission sur la thématique emploi et formation.

A contrario, le poste de charges sociales diminue (130K contre 148K) : baisse des taux de charges en 2019, pas de formations suivies par le personnel.

Résultats 2019

> **Résultat d'exploitation**

Pour un total de charges d'exploitation à 1 044 111 € et de produits d'exploitation à 1 004 966 €, **le résultat d'exploitation** pour 2019 est **déficitaire** à hauteur de **39 145 €** contre 35 730 € en 2018.

> **Résultat financier / résultat courant avant impôt**

Non significatif.

> **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel vient diminuer le déficit : 6 572 € en 2019 contre 26 592 € en 2018.

Reprise en 2018, en produit exceptionnel de 58 500€ ; il s'agissait d'une subvention sur exercice antérieur gardé au passif.

Pour 2019, même cas de figure, reprise de 5K datant de 2015 le reste étant constitué de rétrocessions de majoration et d'annulations diverses.

> **Résultat de l'exercice 2019**

En fonction de tous ces éléments, le résultat de l'exercice 2019 est déficitaire de (-) 32 732€ contre (-) 10 232€ en 2018.

➤ **Présentation du bilan**

Pour information : le bilan est une « photographie » de la situation patrimoniale de l'association au 31.12.2019.

Bilan – actif

📁 **Comptes 2019 en annexe 4, page 2**

> **Actif immobilisé**

Cela représente la somme des valeurs nettes des équipements (le matériel informatique et le mobilier) dont dispose l'association. Pour l'année 2019, le montant s'élève à 10 754 € contre 8 661€ soit une légère hausse qui correspond à l'achat de matériel informatique en 2019 diminué par la valeur de l'amortissement.

> **Actif circulant**

L'actif circulant se compose de la trésorerie et des créances restant à percevoir au 31.12.2019. Il est en diminution, soit 430 588 € en 2019 contre 768 800 € en 2018.

La trésorerie se dégrade : au 31.12.2019 elle s'élève à 185K contre 259K au 31.12.2018. Cela s'explique par le déficit généré sur l'année mais aussi par les lignes de financement Dailly qui ont été soldées fin 2019.

Concernant les créances, l'association attend au 31.12.2019 environ 420K de subventions qui seront versées sur production de bilans techniques et financiers au premier semestre 2020.

Bilan – passif

📁 Comptes 2019 en annexe 4, page 3

> **Fonds associatifs**

Les fonds associatifs représentent 189K en 2019, dont 125K d'apports avec droits de reprise à rembourser au 31.12.2020.

> **Provision pour charges :**

Il s'agit de la provision règlementaire pour la retraite, actualisée au 31.12.2019.

> **Emprunts et dettes :**

Le poste s'élève au total à 242 014 € en 2019, il est en diminution par rapport à 2018 (672 671€) en raison des Dailly importants à rembourser au 31.12.2018 (539 741 €) contre 79 131 € au 31.12.2019).

La ligne « dettes fournisseurs » correspond aux factures restant dues au 31.12.2019 par l'association à ses différents fournisseurs (factures à recevoir). Elle représente 60 277€ et n'appelle pas de remarque particulière.

La ligne « dettes fiscales et sociales » s'élève à 102 606 €. Elle comprend notamment les charges du 4^{ème} trimestre 2019 (Urssaf, retraite, prévoyance, mutuelle) et la provision de congés payés (règle comptable pour le chiffrage des congés payés non pris par les salariés à la clôture de l'exercice).

✓ Rapport de Monsieur Éric MARQUETTE, trésorier de l'association

Le trésorier rappelle que l'association fonctionne à crédit en permanence, les subventions sont versées sur dépenses acquittées et les tensions de trésorerie restent importantes. Quelques membres du CA ont dépensé beaucoup d'énergie à rencontrer les banques courant 2019 pour trouver des solutions, et ont dû faire face à un désengagement total des partenaires bancaires sollicités. Heureusement la filière s'est mobilisée pour soulager l'association face à ses difficultés de trésorerie fin 2019.

Monsieur Eric MARQUETTE souligne que la perte de la subvention ADEME (-30K) sur la mission bois construction dégrade le résultat 2019.

Il note une amélioration de la situation par rapport à 2018, l'exercice aurait pu être à l'équilibre sans cette perte.

Monsieur Eric MARQUETTE salue l'engagement de l'équipe pour la gestion de la trésorerie.

✓ Rapport de Monsieur Pierre PENNEQUIN, commissaire aux comptes (KPMG)

Le commissaire aux comptes précise que le déficit 2019 aurait été plus important si des produits exceptionnels n'avaient pas été constatés.

L'association fait face à des restrictions budgétaires et son fonctionnement n'engendre pas d'excédent. Il n'y a pas de linéarité sur l'année de l'encaissement des recettes constituées à 90% de subventions alors que les dépenses sont décaissées chaque mois.

Le commissaire aux comptes rappelle que son rôle est de formuler une opinion sur les comptes avant de les approuver. Il se prononce sur l'exercice passé (2019) mais aussi sur la capacité de l'association à se projeter dans 12 mois.

Le budget prévisionnel de trésorerie pour l'année 2020 laisse apparaître une trésorerie positive à horizon 12 mois.

Le compte de résultat démontre un déficit chronique d'exploitation qui nuit à la santé financière de l'association. Des pistes sont à étudier afin de réduire le déficit et développer d'autres ressources : prestations des salariés, autres sources de financement (collectivités, financements privés). Il conviendrait de diminuer certains postes de dépenses notamment les dépenses peu financées (charges de structures).

✓ Intervention de Monsieur Olivier FOSSÉ, président

Le président remercie les structures ayant apporté leur soutien par des apports de fonds avec droits de reprise :

- Fransylva Hauts-de-France
- Fransylva Aisne
- Fransylva Somme
- Forestiers privés de l'Oise
- Coforaisne
- NSF2A
- PEFC Hauts-de-France
- Fédération Française du Bâtiment Hauts-de-France

Il remercie également les financeurs :

- Le Conseil régional Hauts-de-France
- L'ADEME
- La DRAAF Hauts-de-France
- France Bois Forêt
- l'Europe (via le programme Interreg)

✓ Approbation des comptes

PREMIERE RESOLUTION : approbation des comptes

L'assemblée générale après avoir entendu :

- la présentation du rapport comptable,
- la présentation du rapport du commissaire aux comptes,

approuve tels qu'ils sont présentés les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexes) arrêtés au 31.12.2019.

DEUXIEME RESOLUTION : affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de -32 732€ au compte de report à nouveau.

Il est procédé au vote à main levée, avec l'accord de l'assemblée :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les deux résolutions sont adoptées à l'unanimité.

✓ Vote du renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

L'assemblée générale approuve le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans. Le mandat est confié à :

KPMG S.A. commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de KPMG Audit Nord :

Tour Eqho
2 Avenue Gambetta CS 60055
92066 PARIS LA DEFENSE

Salustro Reydel commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de KPMG Audit Paris Centre :

Tour Eqho
2 Avenue Gambetta CS 60055
92066 PARIS LA DEFENSE

3. Présentation du budget prévisionnel 2020

📁 Cf. diaporama en annexe 3, pages 17 à 22

Budget corrigé lors du CA du 12 mai, au vu de la crise sanitaire.

✓ Charges prévisionnelles 2020

En baisse :

- Réduction de frais liés au confinement : frais de déplacement et mission, plateaux-repas, ménage sur les sites, frais postaux ;
- Report de nombreux salons : Carrefour international du bois (février 2021), Terres-en-fête (juin 2021), Forexpo (juin 2021), Forum bois construction (juillet 2021)...
- Modification de formats d'événements : visioconférences, passage du colloque au webinaire ;
- Prise de fonction du responsable plateforme décalée à juillet.

En hausse :

- Fins de contrat et frais de recrutement : remplacement postes développement économique et bois énergie ;
- Nouveau projet déposé à l'occasion d'un appel à projet de la Direccte : accompagnement RH des scieurs.

✓ Produits prévisionnels 2020

Réduction importante des recettes privées du fait de la crise Covid :

- Réduction du financement France Bois Forêt (baisse collecte CVO) : - 12K
- Report à 2021 du financement demandé à Codifab (baisse de la collecte) : - 25K
- Report des participations des professionnels aux salons (location de stands, déplacements collectifs) : - 16K
- Baisse des cotisations des entreprises : - 6K

Une sollicitation de fonds publics complémentaires a été adressée aux services (ADEME, DREAL, DRAAF, Région) à hauteur de 60K.

✓ Echanges

Madame Fabienne DELABOUGLISE remercie le Conseil régional Hauts-de-France pour le versement d'une avance de subvention à la signature de la convention.

Monsieur Dominique EVRARD, DRAAF Hauts-de-France, précise qu'il est possible de bénéficier d'une avance de 30% de subvention sur remontée de dépenses acquittées.

Monsieur Frederic NIHOUS, conseiller régional, informe que notre demande de financement complémentaire est à l'étude. Il est à noter que la Région est fortement impactée par la crise sanitaire. Il suggère de solliciter d'autres partenaires financiers comme le Conseil Départemental, les EPCI, les entreprises.

Monsieur Olivier FOSSÉ souligne que des négociations sont en cours avec France Bois Forêt pour faire redescendre aux interprofessions régionales une partie de la CVO.

Madame Fabienne DELABOUGLISE indique que des contacts sont en cours avec la Métropole Lilloise mais qu'aucune aide financière ne sera possible avant 2021.

4. Cotisations 2020

Les montants des cotisations demeurent inchangés pour l'année 2020 compte-tenu de la crise sanitaire :

Catégorie	Structure	Cotisation
Organisations professionnelles - 1	CAPEB Hauts-de-France	2 400 €
	FFB Hauts-de-France	
Organisations professionnelles - 2	UNIFA	800 €
	Fédération SCOP BTP Nord	
Etablissements publics forestiers	ONF Nord-Pas de Calais	800 €
	ONF Picardie	
	CRPF	
Organismes et syndicats forestiers - 1	Union régionale des propriétaires forestiers sylviculteurs	1 200 €
	Union des scieurs de peuplier du bassin picard	350 €
Organismes et syndicats forestiers - 2	Coopératives forestières	240 €
	Syndicats des exploitants forestiers scieurs	
	Entrepreneurs des territoires	
Entreprises, BET	CA inférieur à 300 000€	200 €
	CA compris entre 300 000€ et 1 million d'euros	300 €
	CA supérieur à 1 million d'euros	500 €
Autres	Architectes	50 €
	Parc naturel régional	240 €
	Associations, collectivités territoriales	
	Centre de formation, écoles supérieures	
	Chambre consulaire	500 €
Créateur, repreneur	gratuité	

5. Synthèse des actions réalisées depuis la dernière assemblée générale et du programme d'actions de Fibois pour l'année 2020

Le rapport d'activité présente toutes les actions réalisées sur l'année 2019

📁 Cf. rapport d'activité en annexe 5

Clément MESSIAS, chargé des projets européens :

- Vidéo de promotion du portefeuille Feel Wood
- Présentation de l'Observatoire de la filière forêt bois en Hauts-de-France

📁 cf. diaporama en annexe 3, pages 27 à 29

Alain DURIEZ, prescripteur bois :

- Bilan des actions FormaWood
- Ouverture du stand Fibois aux entreprises de la filière lors des salons pro 2020

📁 cf. diaporama en annexe 3, pages 31 à 33

Thomas BAUDOT, prescripteur bois :

- Bilan des actions ProFilWood
- Formations architecte

📁 cf. diaporama en annexe 3, pages 34 à 37

Fanny CADORET, chargée de mission amont et 1ère transformation :

- Palbois
- Etude frêne

📁 cf. diaporama en annexe 3, pages 38 à 39

Maëva FREROT, chargée de mission bois énergie :

- Panorama BE
- Webinaires carbonés

📁 cf. diaporama en annexe 3, pages 40 à 41

Cathy NOWAK, chargée de mission emploi-formation :

- Communication auprès d'établissements scolaires et de l'Education Nationale
- Accompagnement scieries RH

📁 cf. diaporama en annexe 3, pages 42 à 48

Jordan NDHO, conseiller développement économique :

- Atelier innovation
- Entreprises accompagnées, dont focus covid

📁 cf. diaporama en annexe 3, pages 49 à 53

Alexandra FINET, chargée de mission communication, formation et promotion de la filière :

- Rdv Forêt Bois Saint Gobain
- Editions 2020

📁 cf. diaporama en annexe 3, pages 54 à 55

Suzy MONCOND'HUY, responsable administrative et financière, et Delphine CANDELIER, assistante polyvalente

- Focus sur les adhérents
- Les raisons d'adhérer, les services

📁 cf. diaporama en annexe 3, pages 56 à 58

6/ Point sur la plateforme bois local

cf. diaporama en annexe 3, pages 59 à 64

Présentation de Monsieur Sébastien CARON, Responsable du projet plateforme (depuis le 1^{er} juillet 2020).

Suite à la présentation de l'étude d'opérationnalité fin 2018, les structures intéressées par le projet se sont réunies pour lancer les travaux tout au long de l'année avec 13 membres (6 scieurs, 1 lamelliste, 3 constructeurs, 1 bureau d'étude, 1 négoce et Fibois) et déterminer des choix d'adhésion à la SCIC.

L'assemblée générale constitutive de la SCIC « Plateforme Bois HDF » s'est tenue le 17 février 2020. Monsieur Jean-François CARPENTIER a été élu président.

Le lancement officiel est prévu le 14 octobre 2020 à Lille, pendant le salon Nordbat.

Les prochains travaux prévus sont les suivants :

- Création de l'outil digital, site internet présentant l'ensemble des stocks et traitant toutes les transactions ;
- Rédaction des contrats commerciaux ;
- Création d'une marque bois local et promotion marketing de la plateforme ;
- Machine de classement - conception du cahier des charges, contact et échanges avec un fabricant. Commande passée pour une machine mobile, sécurisée et marquant les pièces.

Les associés sont actuellement au nombre de 6. La SCIC reste ouverte à toutes les entreprises qui souhaitent la rejoindre :

Nom	Implantation	Activité	Représentant-e
ALGLAVE HENRI & FILS	Lillers (62)	Scierie	Frédéric ALGLAVE
COFNOR	Trélon (59)	Coopérative forestière	Éric LORTHIOIS
FOSSÉ S.A	Trélon (59)	Constructeur bois	Olivier FOSSÉ
SCIERIE MORISAUX	Wignehies (59)	Scieur	Anny-Claude MORISAUX
SOCIETE D'EMBALLAGE INDUSTRIEL DU SOISSONNAIS	Juvigny (02)	Scieur	Jean-François MORDOME
FIBOIS HAUTS-DE-FRANCE	Amiens (80)	Interprofession	Olivier FOSSÉ

Monsieur Jean-François CARPENTIER se satisfait de la création de cet outil pour développer la filière bois et de l'embauche à long terme d'un chargé d'affaires.

Monsieur Sébastien CARON précise que les débuts sont plutôt prometteurs : une première commande a été enregistrée fin août 2020 sur une essence peuplier, le but à long terme étant d'ouvrir sur d'autres essences, voire des produits semi transformés. Il espère un ruissellement important au travers des métiers de la filière par un élargissement des essences et techniques.

7. Point sur le Master plan

cf. diaporama en annexe 3, pages 65 à 69

✓ Réunions de concertation

- Rencontre le 16 mai 2019 avec les élus désignés comme interlocuteurs de la filière : Monsieur Frédéric NIHOUS, Madame Marie-Sophie LESNE et Monsieur Denis PYPE , une dizaine de représentants de la filière et plusieurs techniciens de la Région pour la remise du rapport d'étape du Master Plan.
- Rencontre le 27 novembre 2019 avec Monsieur Jean-Michel TACCOEN et Monsieur Guy HARLE D'OPHOVE, spécifiquement sur l'amont forestier ainsi qu'une dizaine de représentants de la filière et plusieurs techniciens de la Région pour un tour d'horizon des problématiques rencontrées par la filière :
 - Demande d'une feuille de route « Amont » reprenant les principaux sujets jugés prioritaires (envoyée mi février 2020).
 - 2^{ème} rencontre le 26 juin 2020 pour présentation et échanges.
- Baisse constatée sur les financements 2020 d'animation pour l'amont. Un courrier au nom de la filière a été adressé aux élus fin juillet 2020.

✓ Autres travaux menés

- Participation à la finalisation du PRFB,
- Contribution au Plan Arbres (« 1 millions d'arbres en HDF »),
- Contribution au rapport CATTELOT, rencontre début juin dans l'Oise,
- Préparation avec la filière d'un Plan Peuplier.

✓ Bilan à établir

- D'abord avec la filière
- Puis avec les différentes directions concernées de la Région
- Travaux de concertation filière et filière-Région sur le prochain Master plan
- Détermination de l'outil : un contrat de filière ET un Master plan ? ou un seul document ?

✓ Attentes, enjeux

Pour Fibois : poursuite du soutien des financeurs publics en 2021

- Peu de fonds propres,
- Difficultés liées au Covid sur les fonds privés (FBF et Codifab en particulier),
- Année de transition sur les fonds européens.

Pour la filière : à l'issue des élections régionales, un.e vice-président.e dédié.e à la filière forêt bois

8. Interventions des élus de la Région Hauts-de-France

Intervention de Monsieur Frédéric NIHOUS, conseiller régional délégué à la transition énergétique et à la rénovation énergétique des logements

Monsieur Frédéric NIHOUS indique que 5 conseillers régionaux sont dédiés à la filière forêt bois même si un Vice-Président n'a pas été désigné. Il assure le soutien de la Région à l'association et à l'ensemble de la filière. Le bois fait partie des préoccupations, le Département du Nord s'engage également fortement dans le reboisement.

Il fait remarquer que l'ADEME Hauts-de-France est un partenaire important : il copréside le dispositif FRATRI sur le volet bois et indique que 60 projets sont financés en bois énergie et 20 projets en bois construction.

Monsieur NIHOUS suggère d'organiser un « wood tour » pour rassembler les nouveaux élus des communes et leur montrer des réalisations en bois qui permettent de faire vivre les entreprises du secteur. Il souligne que la Région prend en charge le surcoût d'un projet bois local par rapport à un projet bois « classique » pour booster l'utilisation du bois local dans la construction.

Monsieur NIHOUS rappelle que la Région a apporté un financement pour le projet de la SCIC Plateforme et ainsi rassurer la commande publique sur le bois.

Il a participé à la cellule de crise pendant le Covid, la construction bois a été prise en considération dans le plan de relance. Dans le cadre du plan de rénovation, une campagne de communication est prévue auprès des communes pour rappeler l'usage du bois dans la construction.

Monsieur NIHOUS salue le travail accompli par Fibois et les formations proposées aux entreprises.

Il est conscient de la problématique de la CVO et entend interpeller le Sénat ou l'Assemblée nationale pour plus de justice quant au reversement.

Monsieur NIHOUS annonce que les services de Région (la DTRI) vont apporter un soutien supplémentaire de 10 000 euros à l'association pour cette année.

Il note également une intervention sur le dossier de la Scierie Decqueker.

Intervention de Monsieur Denis PYPE, conseiller régional délégué à la production et à la transformation des bio-ressources :

Monsieur Denis PYPE attend le Master plan pour le présenter à la prochaine mandature. Il suggère d'y intégrer l'économie circulaire.

Vice-président de la commission agricole, une réflexion est en cours pour le lancement d'un plan agroforesterie et Fibois y a toute sa place. Monsieur PYPE suggère de se rapprocher des chambres d'agriculture pour étudier les possibilités de financement en apportant une valeur ajoutée ou développant notre action.

Il salue la richesse de la ressource humaine de l'association. Il assure le soutien de la Région à l'association et à la filière.

9. QUESTIONS DIVERSES

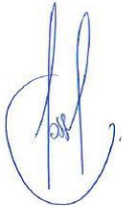
Monsieur Olivier FOSSÉ, président, demande si quelqu'un souhaite encore s'exprimer.

Aucune question n'étant à plus l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Monsieur Olivier FOSSÉ clôt l'assemblée générale ordinaire.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Monsieur Olivier FOSSÉ,
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'O. Fossé', enclosed within a circular scribble.